



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Mai 2004

## Retour sur imAGES



31/3 : 60 participants au tournoi Interclubs de tennis de table pour les aînés.



Oxyjeunes d'avril le 8 : soccer...



...et le 15, jeux traditionnels bretons à Monterfil.



20/04 : la c<sup>o</sup> Océane présente "Mariposa" et "Am Stram Gram", au Pôle Sud.

## Village de la Métairie

### Le "paquebot" jette l'ancre

Valoriser le tissu économique chartrain, maintenir des services aux habitants et permettre aux entrepreneurs locaux une éventuelle extension, tels ont été les moteurs de la conception et de l'organisation du Village Entreprise de la Métairie. Au nord-ouest de Chartres-de-Bretagne, calé entre les routes de Rennes, de Bruz et de Chartres, sur le lieu-dit "La Croix aux Potiers" se dresse aujourd'hui un long bâtiment, en forme de paquebot, destiné à accueillir des entreprises artisanales et de petites industries.



Le Maire de Chartres-de-Bretagne, Philippe BONNIN, entouré de l'équipe des entrepreneurs de la Métairie, lors de la pose de la 1<sup>re</sup> pierre le 3/07/03.

Ce projet économique a vu le jour grâce à une initiative municipale complétée par l'engagement de plusieurs entrepreneurs locaux désireux de doper leurs activités. Dès le début de l'année 2002, des réunions d'informations à l'attention des acteurs économiques de la région sont organisées pour présenter un projet. La volonté municipale était de réaliser une opération de partenariat économique local dans un but non spéculatif en cédant, au prix de revient, les terrains, propriété communale ou de la communauté d'agglomération. L'attrait exceptionnel des terrains, la volonté d'être regroupé dans une zone parfaitement desservie par les différentes voies d'accès et la potentialité d'un parking de proximité ont amené de nombreux artisans à s'intéresser au projet.

Début 2003, neuf entrepreneurs se regroupent et créent une structure juridique : une société civile d'attribution. Les entreprises deviennent ainsi propriétaires du terrain selon l'acquisition de parts proportionnelles à leur investissement.

C'est à l'initiative de la Ville qu'une étude a déterminé les conditions dans lesquelles un projet de zone d'activités pourrait être envisagé : pré-étude d'aménagement, étude de faisabilité, esquisses, vues en plans et façades, dépôt de permis de construire. Si la municipalité a impulsé le projet et porté les études, la réalisation a été gérée par le groupement d'artisans. Le projet architectural retenu représente un long bâtiment moderne évoquant un paquebot, réalisé dans le respect esthétique et environnemental du site.

Aujourd'hui, trois bâtiments (sur quatre) sont sortis de terre et sont divisés en dix parts non égales. En effet, selon leur investissement, les entrepreneurs disposent d'une ou plusieurs cellules pouvant accueillir une activité. Certaines de ces cellules sont occupées par les entrepreneurs eux-mêmes et d'autres sont ouvertes à la location.

#### Panel de savoirs-faire

• La société DANJOU, fut la première à s'installer sur le site de la Métairie le 23 février dernier. En 2005, elle fêtera ses 50 années d'existence à Chartres. La moitié de l'activité concerne la décoration intérieure à destination d'une clientèle de particuliers mais également pour les

professionnels en ce qui concerne l'aménagement de bureaux, la peinture industrielle... L'autre moitié relève du traitement de façades pour les pavillons et les immeubles. Son implantation au village de la Métairie marque un tournant dans son activité : "L'étroitesse de nos locaux rue de La Poterie nous bloquait en terme d'extension d'activité et donc d'embauche de personnel supplémentaire" explique Thierry DANJOU, directeur. "Aujourd'hui, avec 250 m<sup>2</sup> de hall d'exposition, 300 m<sup>2</sup> de bureaux et 850 m<sup>2</sup> d'ateliers, les conditions de travail sont idéales" poursuit-il.

• Une satisfaction qu'il partage avec son collègue, Joël BAGOT, directeur commercial de l'entreprise voisine, TROIMECA. Créée en 1998, cette société chartraine spécialisée dans le tournage-fraisage de pièces mécaniques sur machines à commandes numériques, a doublé sa capacité de production en six ans. Les locaux de l'avenue Constant Mérel au sud de Chartres devenaient donc trop exigus. L'opportunité d'une implantation au Village de la Métairie a permis à TROIMECA d'une part d'étoffer l'équipe des neuf salariés en poste et d'autre part d'agrandir son parc de machines.

De l'autre côté du bâtiment, derrière une large vitrine, un autre acquéreur se réjouit de cette nouvelle implantation économique. Cyril SALSILLI a transformé son loisir en métier : "j'ai passé ma vie dans le vélo !". Pendant 13 ans, il fut propriétaire du magasin de cycles de l'avenue du Général de Gaulle (ancienne rue Nationale) avant de le vendre à M. LE LANN en 1997. Après sept années d'activité similaire à Bruz, il revient à Chartres grâce au projet de la Métairie.

(suite en page 2)

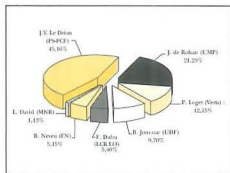
## SOMMAIRE

2



**Vivre à Chartres**  
- Village de la Métairie (suite)  
- Sur les rails...

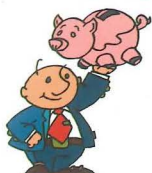
3



**Infos municipales**  
- Edito  
- Elections Régionales et Cantonales  
- Expression de la majorité

4

5



**Budget 2004**

6



**Infos municipales**  
- Quand la fleur...  
- Délégation d'Hassmersheim  
- Expression de l'opposition

7



**Culture**  
- Vous chantez !  
- Info-net  
- Oxyjeunes

8



**Chartres en couleurs**  
- Mettez-vous au Diapason  
- Vie périscolaire  
- Bienvenue

### Village de la Métairie (suite)

Totalement impliqué dans ce nouvel investissement, Cyril SALSILLI explique : "J'ai personnellement conçu l'aménagement du magasin, j'ai enfin pu faire comme je le souhaitais, sans contrainte d'espace". Outre la réparation, M. SALSILLI propose un large éventail de vélos en vente, du modèle de base à celui haut de gamme, ainsi que les accessoires correspondants.

• Après un peu de sport, retour à la maison avec le cuisiniste GUINE. Il vient d'installer ses ateliers d'assemblage dans une des cellules du village d'entreprises. Cette société, née à Rennes en 1946, vend et monte des cuisines, des salles de bains, des rangements et de l'électroménager. "De part notre activité, nous avons besoin de grandes zones de stockage ainsi que des espaces adaptés pour les ateliers"



expose Thierry BEAUMANOIR, co-gérant (et Chartrain d'origine). Le magasin de vente reste à Rennes, boulevard de la Liberté. La société GUINE trouve à la Métairie l'espace pour étendre son activité qui s'accompagnera sans doute de nouvelles embauches.

• Le besoin d'espace : c'est également ce qui a motivé l'installation de la société CHEVALEYRE & LELIEVRE à la Métairie. Créée il y a 18 ans par M. CHEVALEYRE (M. LELIEVRE en partage la direction depuis 6 ans) l'entreprise du même nom n'a jamais quitté le sol chartrain. Spécialisée dans la pose de menuiseries (parquets, huisseries de fenêtres, placards...) et de cloisons sèches intérieures, sa clientèle se compose principalement de particuliers. L'installation au cœur du

Village de la Métairie marque un véritable bouleversement. En effet, de 70 m<sup>2</sup> dans ses anciens locaux de la rue de Poterie, la surface

utilisable est aujourd'hui de 600 m<sup>2</sup>. En plus d'un nouvel espace convivial pour les employés, matériels, camions, outils trouveront aisément leur place.

• La menuiserie, c'est également le créneau de l'ATELIER DU PLESSIS. Cette entreprise créée en 1997 à Vern-sur-Seiche, à l'initiative de Messieurs Gautier et Rivière, vient de rejoindre les artisans de la Métairie. Agencement d'intérieurs en collaboration avec des architectes, fabrication et pose d'escaliers, de bibliothèques, aménagement de combles, création de meubles contemporains, le "bois sur-mesure" est la spécialité de cette société. L'installation dans le village entreprise va permettre de tripler la surface des ateliers de fabrication favorisant ainsi l'accroissement de leur activité.

• Un autre artisan chartrain a rejoint le village d'entrepreneurs : PARDO, électricité générale. Pierre-Yves PARDO créé son entreprise à Rennes en 1981 avant de s'installer à Chartres en 1984. Entre le sous-sol de sa maison particulière et les

259 m<sup>2</sup> de ses nouveaux locaux à la Métairie, le choix fut vite décidé : "L'espace restreint n'était pas adapté à notre activité et ne convenait pas pour recevoir la clientèle" explique-t-il. Ce nouveau départ pour l'artisan chartrain marque également le début de son retrait progressif de l'activité. En effet, d'ici cinq ans, il laissera les commandes à son fils Stéphane.

Pour le moment, sur les sept cellules ouvertes à la location, une seule est occupée.

• EUROCELL Diagnostics est une société nouvelle de distribution dans toute l'Europe, de produits de contrôle et de calibrage pour les automates d'hématologie des laboratoires d'analyses médicales publics et privés.

Malgré des activités différentes, les nouveaux occupants du "village" apprécient ce regroupement économique qui donne lieu à une complémentarité professionnelle. Après les dernières finitions, chacun trouve ses marques pour faire du site de la Métairie un nouveau pôle de vie économique aux portes de Chartres-de-Bretagne.

### Sur les rails du... tortillard d'autrefois

De 1910 à 1937, comme de nombreuses autres communes du département, Chartres-de-Bretagne a connu "son" petit train à vapeur de la compagnie des T.I.V. (Tramways d'Ille-et-Vilaine). Il contribuait au rapprochement des populations rurales et urbaines et facilitait le transport de marchandises. La ligne traversant la commune reliait Rennes au Grand-Fougeray via Chartres-de-Bretagne, Chanteloup, Bain-de-Bretagne... soit 65 km. L'activité industrielle locale importante du début du siècle (extraction de la chaux) fut un argument indiscutable pour obtenir le passage de la ligne sur la commune (au détriment de Saint-Erblon) malgré un trajet rallongé de 4 km. Le tortillard était mené par une locomotive "Corpet et Louvet" (n°79 livrée en 1910). Le parc des locomotives entre 1897 et les années 30 comptera près de 100 machines, numérotées dans la chronologie de leur mise en service. En 1897, les "Blanc-Misseron" sont les premiers modèles (N°1 à 12). A partir de 1902, il ne sera plus utilisé que des "Corpet et Louvet".

#### A travers la ville...

Le petit train était une véritable institution qui rythmait la vie des habitants avec ses quatre passages quotidiens et sa machine qui "soufflait, crachait et fumait...". Une heure après



La gare de Chartres à l'angle de la rue de la Poterie et de la route de Nantes.

avoir quitté la gare de Rennes Saint-Cyr, cheminant sur une voie étroite (1 m), il arrivait enfin à Chartres, rue Antoine Chatel<sup>(1)</sup> après un crochet par Noyal-Châtillon-sur-Seiche. La "côte de Châtillon" était péniblement gravie. Des anciens racontent : "Dans certains raidillons, les passagers devaient parfois descendre pour pousser les wagons."

Le convoi dépassait ensuite le Collège<sup>(1)</sup> pour emprunter la rive ouest de la rue de Fontenay et rejoindre une voie parallèle à la route départementale 34<sup>(1)</sup>. Sur une ligne droite d'environ 600 m, il suivait l'allée des Tennis<sup>(1)</sup> puis le côté sud de la rue du Champ Dolent avant d'aborder la rue Guy de Maupassant<sup>(1)</sup>. Le cortège amorçait ensuite une courbe douce vers le sud-ouest, un peu en amont de la rue Jules Verne<sup>(1)</sup>. Après un embranchement qui traversait la route de Nantes (desservant le site d'exploitation des Fours à

Chaux), le petit train arrivait à vitesse réduite dans la gare en bois située au niveau de l'immeuble de la rue Théodore Botrel<sup>(1)</sup>, tout près de la rue de la Poterie. Quelques commerces animaient le quartier, notamment une boucherie et deux cafés. Autour des bolées de cidre, on évoquait les grèves des employés T.I.V. entre 1919 et 1920. On y causait aussi du dernier déraillement ou du dernier accident du petit train que certains surnommaient le "tue-vaches" !

Après l'arrêt à Chartres, le tortillard reprenait l'ancienne route de Nantes sur sa rive est, le long de la Chaussairie. Une longue descente l'acheminait vers la gare de Pont-Péan, à proximité des anciennes mines. De là, il fallait 1 heure et 45 minutes pour rejoindre Bain-de-Bretagne, toute une expédition !

C'est à cause de la lenteur du trajet mais également de la complexité des machines que les lignes T.I.V. ont été

progressivement remplacées par des autocars. De plus, dans les années 40, le goudronnage des routes et le développement des transports collectifs routiers signent définitivement l'arrêt de mort des petits trains de campagne.

Oubliées les escarbilles (poussières de charbon) qui irritaient les yeux... les bouillottes d'eau chaude distribuées aux passagers en hiver par la compagnie... le sifflement du petit train à l'approche des passages à niveau sans barrières...

(1) constructions ou rues inexistantes à l'époque du petit train.

Sources bibliographiques : "Chartres en Bretagne" édité par la Ville de Chartres-de-Bretagne en 1996 ; chapitre sur le petit train écrit par Joël Levêque.

"Petits trains d'Ille-et-Vilaine" aux éditions Cénomane (1986). Ces deux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque municipale l'Illomo.

A propos du petit train... Si vous avez des souvenirs relatifs à ce petit train, ou si l'on vous a rapporté des anecdotes, faites-nous en part, nous nous ferons un plaisir de les publier.

#### Modifications horaires Mairie

En raison des jours fériés, il n'y aura pas de permanences état-civil les samedis 8, 22 et 29 mai.

#### Amicale Oenologique Chartraine

L'association propose un voyage dans le pays de Saumur, le 5 juin. Au programme : visites de caves, d'une champignonnière et repas gastronomique. Ouvert à tous.

Prix : 50€ par personne.

Contact : Mme Brouillard au 02 99 41 36 59 ou par courriel : amicaleochartres@aol.com.

#### Exposition "horizons santé"

Alimentation, activité physique, prévention, dépistage... La santé se construit en permanence quel que soit son âge - En complément de l'exposition : animations permanentes, conseils d'une diététicienne tous les lundis de 14 h à 17 h et interventions de professionnels et débats à certaines dates (planning sur simple demande)

Jusqu'au 9 juillet 2004 : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h. 8, rue de Coëtquen - 35000 Rennes. Tél. : 02 99 78 15 03.

cpam35.espacesante@wanadoo.fr

#### Croix-Rouge Française

Le week-end du 15 et 16 mai, la Croix-Rouge française organise ses Journées Nationales de collecte de fonds afin de financer des actions de solidarité. La délégation locale de Rennes recherche des bénévoles pour participer à cette collecte dans les communes de l'agglomération.

Contact : Manuel ou Emmeline au 02 99 67 75 72

#### Informations personnes âgées

L'association Alli'Agés, implantée à Chantepie, est un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées. Il assure des permanences physiques et téléphoniques à destination des personnes âgées et de leur entourage autour de la problématique du vieillissement et de sa prévention (connaissance des droits et possibilités de prise en charge, instruction des dossiers APA, aides sociales, hébergement, maintien à domicile, habitat, juridique, culture & loisirs...).

Contact : CLIC - 1 bis rue de Provence à Chantepie. Tél. 02 99 77 35 13

Ouvert le lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

#### Rennes Hébergement

Cette association rennaise gère un service d'hébergement temporaire sur l'agglomération. Il s'agit d'un réseau d'accueil chez l'habitant type "chambres d'hôtes" (à la semaine, quinzaine ou au mois au tarif unique de 15€ la nuitée). Ce service s'adresse à des personnes qui résident temporairement sur le territoire pour des raisons de formation, stages en entreprises, CDD, intérim... L'association recherche des particuliers qui souhaiteraient devenir "chambres d'hôtes".

Contact : Rennes hébergement - Jeannick Deltour - L'Archipel - 1 rue Anatole France - 35000 Rennes. Tél. 02 99 14 49 68. Courriel : rennes.hebergement@no-log.org

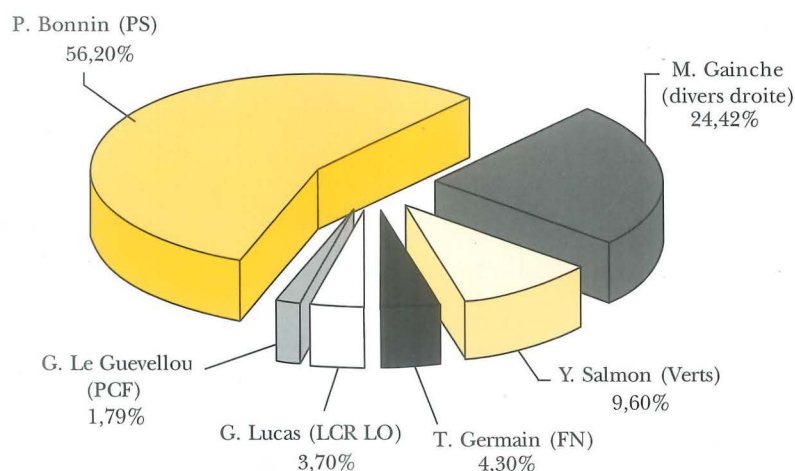
## Elections régionales et cantonales résultats à Chartres de Bretagne

### Elections Cantonales

#### 1<sup>er</sup> tour - dimanche 21 mars

Inscrits	5 391	
Votants	3 437	63,75%
Absentions	1 954	36,25%
Nuls	136	
Exprimés	3 301	

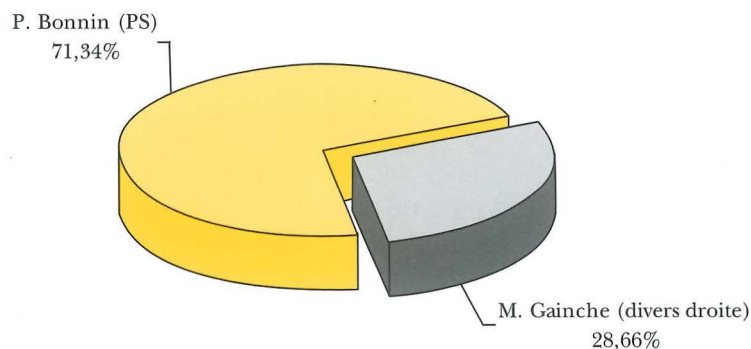
•P. Bonnini (PS) . . . . .	1 855
•M. Gainche (divers droite) .	806
•Y. Salmon (Verts) . . . . .	317
•T. Germain (FN) . . . . .	142
•G. Lucas (LCR LO) . . . . .	122
•G. Le Guevellou (PCF) .	59



#### 2<sup>e</sup> tour - dimanche 28 mars

Inscrits	5 391	
Votants	3 579	66,39%
Absentions	1 812	33,61%
Nuls	174	
Exprimés	3 405	

•P. Bonnini (PS) . . . . .	2 429
•M. Gainche (divers droite) .	976

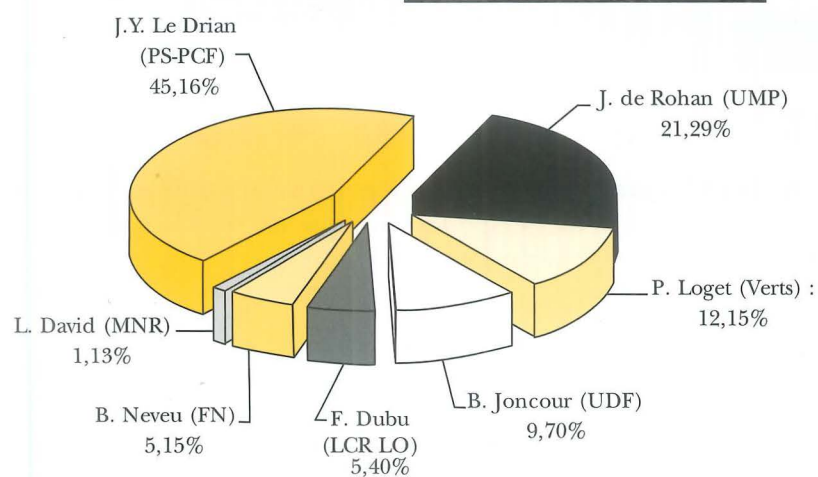


### Elections Régionales

#### 1<sup>er</sup> tour - dimanche 21 mars

Inscrits	5391	
Votants	3414	63,33%
Absentions	1977	36,67%
Nuls	230	
Exprimés	3184	

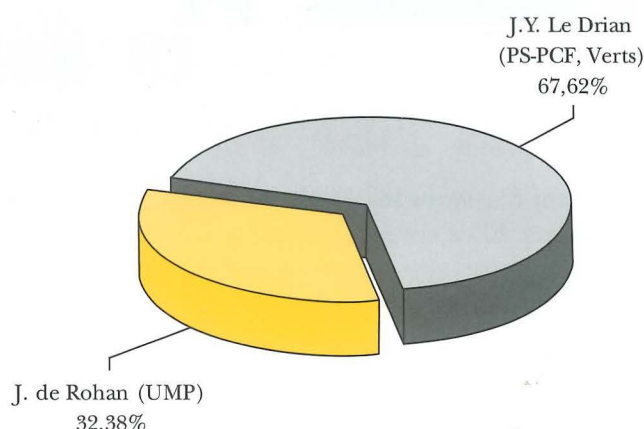
•J.Y. Le Drian (PS-PCF) .	1438
•J. de Rohan (UMP) . . .	678
•P. Loget (Verts) . . . . .	387
•B. Joncour (UDF) . . . . .	309
•F. Dubu (LCR LO) . . . . .	172
•B. Neveu (FN) . . . . .	164
•L. David (MNR) . . . . .	36



#### 2<sup>e</sup> tour - dimanche 28 mars

Inscrits	5 391	
Votants	3 559	66,39%
Absentions	1 832	33,61%
Nuls	221	
Exprimés	3 338	

•J. de Rohan (UMP) . . . . .	1081
•J.Y. Le Drian (PS-PCF, Verts) .	2257



## Expression de la majorité les comptes de la commune

Les résultats budgétaires de la commune sont satisfaisants. Pour 2003, nous avons estimé l'excédent de fonctionnement à 1,22 millions d'euros ; il aura été de 1,57 millions d'euros. Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (-2,9% par rapport à l'estimation) et les recettes supérieures à ce que nous avons envisagé (+2%). L'opposition qui reste constante dans son expression polémique ne trouvera certainement que critiques à faire comme nous l'avons entendu en séance de Conseil le 29 mars. S'ils sont bons (les résultats !) c'est parce que nous sous-estimons les recettes et surestimons les dépenses. S'ils

avaient été mauvais c'est probablement parce que nous n'aurions pas su maîtriser les comptes. Force est de constater que cette gestion prudente des affaires publiques nous permet de résorber progressivement le surendettement hérité d'avant 1995, tout en poursuivant une politique de services aux Chartreains et d'investissements. En matière d'impôts, nous sommes restés fidèles à nos choix pour conduire une politique fiscale raisonnable. En effet, les taux d'imposition restent très inférieurs à la moyenne des communes de même taille, tant au sein de Rennes Métropole que du Département et même du Pays.

Nous maintenons la règle des abattements sur les bases d'imposition. En effet, la réduction des abattements a pour effet d'accroître plus fortement la pression fiscale sur les ménages les plus modestes. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le principe simple de la proportionnalité en augmentant les taux de 2%. La réforme de la fiscalité locale est promise par tous les gouvernements depuis des lustres. Une chose est certaine, le système fiscal est d'une complexité extrême. Par exemple, comment s'y retrouver quand on sait que d'une commune à l'autre, avec le même taux d'imposition pour un logement identique, l'impôt à payer n'est pas le

même (différences de valeur des bases et des abattements). En 2004 et encore plus en 2005 et 2006 nous allons poursuivre les investissements dont une grande part se fera en intercommunalité. Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Gyslène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

## édito

### LES ELECTIONS DE CE PRINTEMPS, RETOUR SUR LA CAMPAGNE.

" Campagne " : cette expression évoque les espaces naturels ou ruraux avec l'idée que chacun s'en fait. Avec le printemps, la campagne inspire des projets de loisirs.

Pour les candidats aux dernières élections cantonales, la " campagne " signifiait tout autre chose !

Pendant cette période d'activité politique exceptionnelle, soyez certains que la vie municipale ne s'est pas arrêtée pour autant. Mieux, le hasard du calendrier en a fait le moment intense de la préparation du budget qui a été voté le lundi 29 mars.

Chaque adjoint, en concertation avec les responsables de service a déterminé les priorités dans son domaine de compétences. En dernier ressort, nous avons procédé aux ultimes arbitrages pour assurer le bon équilibre entre recettes et dépenses.

Pour moi et ceux qui m'ont accompagné pendant la " campagne " des cantonales, ce mois de mars restera un temps fort d'échanges avec la population des sept communes du canton. Rencontres au cours des réunions publiques mais aussi demandes d'entretien plus personnel où chacun exprime ses espoirs mais aussi ses reproches et ses interrogations sur la gestion publique.

Cette campagne électorale fut aussi marquée par les débats contradictoires entre les concurrents. Débats par tracts interposés qui contiennent certaines fois des écrits ambigus pour ne pas dire douteux et qui n'honorent pas forcément leurs auteurs. Ainsi, à quelques heures de la clôture de la campagne officielle, j'ai pu découvrir que si j'étais élu, j'abandonnerai ma fonction de Maire ! Il n'en est rien et je me suis empressé d'apporter le soir même le démenti qui s'imposait.

Depuis mon élection en 1995, j'ai la conviction que le sort des communes du canton est lié et c'est en unissant nos efforts que nous améliorerons la vie de nos concitoyens : station d'épuration, restauration collective, pistes cyclables, écoles de musique, en sont des exemples concrets. Aujourd'hui, fort de ce nouveau mandat de Conseiller Général, je continuerai à œuvrer dans cette voie. Concrètement, je ferai des propositions tournées vers les 40 000 habitants du canton dans les prochaines semaines et ceci dès que la nouvelle équipe du Conseil Général sera opérationnelle.

Enfin, dans les colonnes de notre journal communal, je ne peux terminer sans dire combien les 71% d'électeurs chartreains qui m'ont apporté leur soutien le 28 mars, me donnent du cœur à l'ouvrage pour agir au service de la commune et du canton.

**Philippe BONNIN,**  
Maire - Conseiller Général

# Budget 2004

## 13 148 315 euros

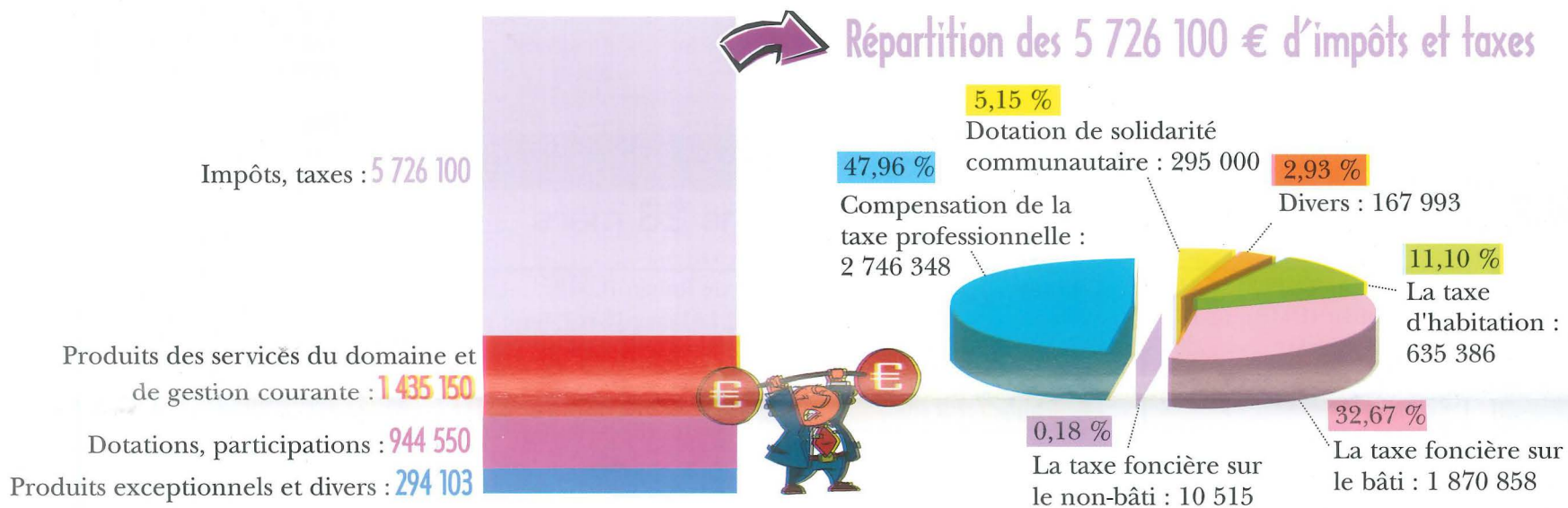
- **Fonctionnement ..... 8 399 903 euros**
- **Investissement ..... 4 748 412 euros**

Les projets et les actions d'un conseil municipal se traduisent par des moyens financiers. Ainsi, chaque année, la mairie doit déterminer son budget en accord avec les priorités de la politique municipale et les moyens financiers de la commune, cela avec l'obligation d'équilibrer les comptes. L'élaboration du budget est un acte fondamental : d'une part il autorise juridiquement la commune à percevoir des recettes et à engager des dépenses ; d'autre part, il est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale. La séance du Conseil Municipal du 29 mars a été essentiellement consacrée au vote du budget 2004.

## Le fonctionnement (en €)

### Les recettes : 8 399 903 €

Elles comprennent le produit de l'impôt local, la dotation de solidarité de Rennes Métropole, les dotations d'Etat et la compensation de la taxe professionnelle, les revenus des services et immeubles et diverses recettes exceptionnelles.



taux des 3 taxes locales

votés par le Conseil Municipal du 29/03/04

■ La taxe d'habitation

**10,35 %**

■ La taxe foncière sur le bâti

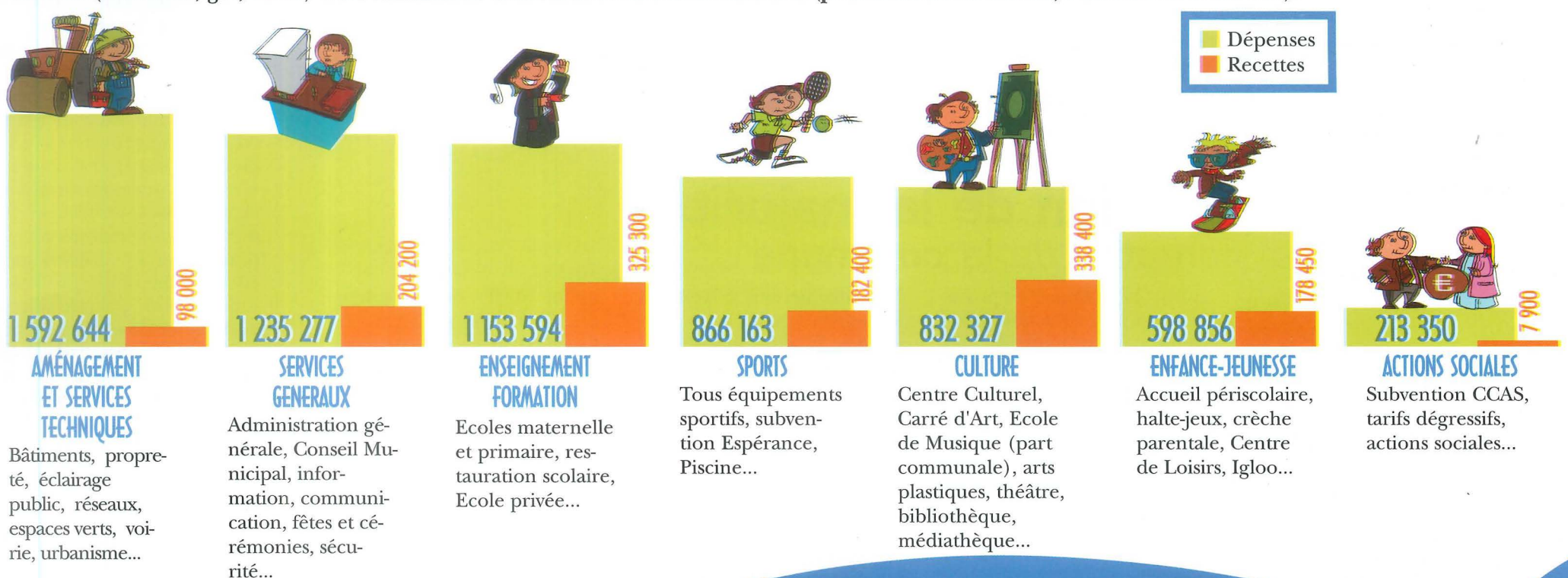
**11,59 %**

■ La taxe foncière sur le non-bâti

**22,61 %**

### Les dépenses par secteur d'activité : 6 567 429 €

Il s'agit des dépenses courantes permettant d'assurer les services à la population chartraine et de faire fonctionner la commune et les associations en s'appuyant sur les services et les équipements existants. Elles comprennent l'ensemble des salaires et des charges sociales du personnel ainsi que les frais liés aux consommations (électricité, gaz, eau...) et les fournitures diverses liées au fonctionnement (petit matériel de bureau, fournitures scolaires...).



**En clair**

**La taxe professionnelle :** elle est versée depuis 1993 à Rennes Métropole par les personnes physiques ou morales qui exercent une activité professionnelle (sociétés, commerçants, professions libérales...). Une partie de cette taxe est ensuite reversée aux communes de la communauté d'agglomération sous deux formes : l'attribution de compensation égale à la recette générée en 1992 et la dotation de solidarité communautaire qui représente une part de la taxe professionnelle en fonction du potentiel fiscal de chaque commune.

**Les produits des services du domaine et de gestion courante :** ce sont des participations des usagers pour les services gérés par la collectivité (centres de loisirs, piscine, restauration...) et les locations du patrimoine communal (logements, salles, bâtiments, terres agricoles).

# L'investissement (en €)

## Les recettes



Elles proviennent de l'autofinancement dégagé sur le budget 2004, l'affectation du résultat de l'année 2003, du fonds de compensation de la TVA, de la taxe locale d'équipement, de la vente d'éléments du patrimoine, de subventions liées aux investissements reçues de l'Etat ou d'autres collectivités et de l'emprunt à réaliser.

■ 4 748 412

## Les dépenses



Outre le remboursement des emprunts effectués par la commune et le déficit reporté, les dépenses d'investissement correspondent aux orientations d'aménagement de l'espace communal et de construction d'équipements publics pour un montant de 2 714 000 euros.

■ 4 748 412

## Les grandes opérations d'aménagement et de travaux nouvelles inscriptions au titre du budget 2004

chambre d'exposition funéraire, création de parkings, aménagement de voirie, réseaux d'eau et assainissement.	■ Nouveau cimetière sur le secteur des Peupliers ..... 420 000	viabilisation terrain, création de parking.
voirie, éclairage public et réseaux.	■ Aménagement terrain sur le secteur de la rue Calarasi dit "B3" ..... 250 000	étude de restructuration de la bibliothèque, de la galerie Carré d'Art et de l'accueil du Pôle Sud. Importantes réparations sur bâtiments des associations : étanchéité, toiture, terrasse.
aménagement de locaux pour location de bureaux.	■ Voirie générale (programme 2004), ..... 245 000	au niveau du carrefour de La Monnerie.
buanderie, création de 12 appartements.	■ Centre Culturel ..... 144 330	aménagement des entrées de ville, arrosage automatique, achat d'une tondeuse.
études sur la création d'un espace d'accueil du public entre les salles d'arts martiaux et de basket, importantes réparations.	■ Espace Brocéliande ..... 137 314	réfection des préaux.
	■ Participation pour la construction du passage souterrain sous la RD 44 Chartres - Bruz ..... 104 700	
	■ Foyer logement ..... 80 000	
	■ Espaces verts ..... 76 050	
	■ Ensemble sportif Rémy Berranger ..... 70 200	
	■ Groupe scolaire de l'Auditoire ..... 43 260	

# Les subventions (en €)

## Aux associations chartraines

### Associations et organismes nationaux ou régionaux ou départementaux

Croix d'Or	.150
Secours Catholique	.150
Génétique Chartraine	.700
Banque alimentaire	.1 500
Mères pour la Paix	.600

### Associations para-municipales

Amicale du Personnel Communal	.6 100
Sapeurs Pompiers	.700

### Associations d'intérêt général

Donneurs de Sang	.300
UNC-AFN	.1 100
France ADOT	.100

### Culture

Espérance (assos culturelles)	.6 250
Orchestre	.4 360
Compagnie Océane	.2 300
Boréale'S	.3 660
Mémoire du Pays Chartrain	.230
Photo Club Chartrain	.250
Parlons Esperanto	.135

### Enfance - Jeunesse et écoles

Assistants Maternelles Calinou	.450
FCPE Primaire et Maternelle	.200
FCPE Collège	.170
Amicale Laïque	.450
Petits Polyglottes Chartrains	.230
USEP	.600
Crèche Mille Pattes	.13 000
Foyer Socio-éducatif du Collège	.3 050
Asso sportive du Collège (UNSS)	.785

### Sports

Espérance (assos sportives)	.157 306
Foulées Chartraines	.2 500
Cyclo-Cross	.1 830

### Loisirs

Amicale Philathétique	.250
Amicale Oenologique	.150
Chartres Accueil Loisirs	.750
Club de l'Amitié	.2 000
Retraités de l'Automobile	.150
Les Courous d'Chemins	.250
Comité des Fêtes	.3 050

### Enseignement

Ecoles publiques (classes découverte)	.9 310
Ecole privée	.175 284

### Jumelages et action internationale

Chartres - Hassmersheim	.4 000
Chartres-Lwowek	.150
Chartres-Roumanie	.300
Teria	.2 000

## LES ABATTEMENTS

votés par le Conseil Municipal

■ Abattement général à la base - 10% de la valeur locative moyenne (VLM) : tous sauf résidences secondaires (2 610 foyers). délibération du 12/02/1980

■ Abattement spécial à la base - 15% de la VLM : ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu (248 foyers). délibération du 10/06/1996

■ Abattement obligatoire pour charges de famille : enfants mineurs, enfants rattachés, ascendants sous certaines conditions. 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> personne à charge - 10% par personne (1 644 foyers). 3<sup>e</sup> personne et + 15% par personne (212 foyers).

■ Exonération totale (175 foyers) : bénéficiaires du RMI ou personnes de + de 60 ans ou veufs ou invalides ou titulaires de l'allocation "adulte handicapé" et être non-imposable sur le revenu.

## COMPRENDRE LA TAXE D'HABITATION

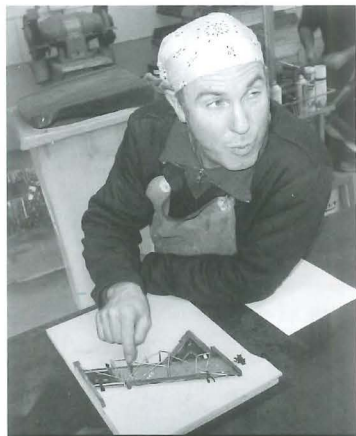
Elle est fonction de la valeur locative retenue. Celle-ci est déterminée par référence aux loyers constatés au 1<sup>er</sup> janvier 1970. Cette base de 1970 ayant été réévaluée chaque année. Depuis 1981, c'est le Parlement dans le cadre de sa loi de finances annuelle qui fixe le montant de majoration de cette valeur.



A Chartres, un abattement de 10% est appliqué pour tous les foyers, sur la valeur locative moyenne, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes. Pour un certain nombre de foyers s'ajoute des abattements spéciaux et des abattements obligatoires pour charges de famille (voir détails ci-contre).

ATTENTION : votre avis d'imposition "taxe d'habitation" comporte une part Commune et une part Département. Nous vous invitons à vous reporter à votre avis reçu à partir d'octobre 2003.

## Quand la fleur... devient peinture



Vincent BRODIN "sur" sa maquette.

Tous les ans, le service communal des espaces verts redouble d'imagination pour habiller Chartres aux couleurs de l'été. Le thème du fleurissement 2004 sera : "Quand la fleur devient peinture". Courant mai, le rond-point de la Poterie se verra orné d'une structure en 3D en mosaïculture représen-

tant un peintre, son pinceau, sa palette et... son tableau. En face, le chapiteau de bambous dressé en 2003 cède sa place à la transparence... Les jeunes élèves des ateliers d'arts plastiques du Pôle Sud ont imaginé trois structures en plexiglas dont la base sera ornée de faïence multicolore. Des plantes grimpances évolueront au cœur de ces colonnes.

Les fontaines de l'esplanade des Droits de l'Homme seront surplombées d'un serpent minéral et végétal polychrome créé par le sculpteur - plasticien : Vincent BRODIN. Présent dans de nombreuses collections privées et publiques, il utilise différentes matières (bois, métal, coton, plastique...) pour s'exprimer. Pour le projet chartrain, il a choisi de constituer une

structure aérienne et colorée : "De loin on distinguera un enchevêtrement de cadres peints (tableaux) tels des toiles vides en attente d'inspiration. De plus près, la peinture périphérique pointilliste est composée d'autant de fleurs".

Parallèlement, l'artiste interviendra auprès des classes de CP et CE1 des écoles Auditoire et Sainte-Marie. Chaque enfant réalisera son petit jardin coloré qui, assemblé aux autres, constituera un labyrinthe éphémère. Petits et grands seront présents pour l'inauguration des œuvres fin mai, place de la Mairie (date communiquée ultérieurement).

Le fleurissement 2004 s'accompagne naturellement du renouvellement du jardin découverte à l'entrée du Centre Culturel qui permettra de découvrir de nouvelles plan-

tes. De plus, des barrières et arceaux fleuris seront installés à l'entrée de l'Ensemble Sportif Rémy Berranger et équipés d'arrosage intégré. Alors que la ville enneigée est encore dans nos mémoires, sa parure d'été se prépare et prendra cette année, des allures de tableau de maître !



Place à la grandeur nature.

## Délégation d'Hassmersheim willkommen in Chartres



J. LEHEL à l'école de l'Auditoire dans le cadre du Contrat Educatif Local sur la découverte d'Hassmersheim.

Depuis 2001, année de création de l'association Chartres-Hassmersheim, trois voyages ont permis de créer des liens forts entre les habitants des deux communes. En juin dernier, l'émotion fut grande et quelques larmes ont coulé quand le car breton a quitté l'Allemagne pour reprendre la route de l'Ouest... Depuis, le téléphone, le courrier mais

surtout Internet entretiennent les contacts régulièrement. Aujourd'hui, l'heure est aux réjouissances puisque 40 Allemands viennent séjourner à Chartres du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin.

Joseph LEHEL, président du comité de jumelage se réjouit de cette visite très attendue : "Dans le groupe, on compte 18 jeunes de 7 à 16 ans, très motivés par l'échange franco-allemand.

Ces liens tissés avec les Chartrains sont le gage de la pérennité du jumelage".

L'association dispose de quatre jours pour séduire toutes les générations de la délégation d'Hassmersheim. Elle a donc concocté un programme varié : côté ballades, direction Cancale avec le chemin des douaniers et la découverte de la Ferme Marine (Musée de l'huître) ; côté visite : l'histoire du vieux Rennes avec un guide ; côté sport : une rencontre avec l'association volley-ball de Chartres... sans oublier les multiples moments conviviaux partagés avec les familles d'accueil chartraines. Au delà des échanges dits "traditionnels", les visiteurs d'outre-Rhin s'intéressent à d'autres aspects locaux très variés : la gestion de l'eau en

Bretagne, le fonctionnement de la future station d'épuration intercommunale, la section des jeunes sapeurs pompiers volontaires, l'organisation et le rôle du Conseil Municipal des Jeunes... La musique sera à l'honneur sous la forme d'un concert dominical donné par l'Orchestre de Chartres. Des représentants des comités de jumelage des deux villes ainsi que des élus d'Hassmersheim seront présents et reçus en Mairie dans le cadre d'une cérémonie le dimanche 30 mai. Ce séjour scellera l'amitié et la volonté de coopération entre les deux villes.

Chartres-Hassmersheim  
Président : Joseph LEHEL  
Tél. 02 99 41 30 73.  
lehel.jaj@wanadoo.fr

## Expression de l'opposition actes budgétaires : nos explications de vote

Les délibérations concernant l'approbation des résultats 2003 (Compte Administratif) et le vote du Budget 2004 sont deux actes importants de l'exercice municipal.

Notre groupe s'est abstenu pour le Compte Administratif 2003. N'ayant pas voté certains articles du Budget, nous ne pouvions approuver des résultats que nous n'avions pas votés.

Comme l'an dernier, nous faisons le même constat au niveau de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement : le Budget 2003 prévoyait un excédent de 1 226 000 € ; le C.A. affiche

1 573 000 €, soit + 347 000 € (+ 28%). En 2002, l'écart était de + 42% ! Ces différences positives vont certes dans le bon sens, mais elles nous interpellent. Une constatation : l'incertitude des dotations et l'incertitude fiscale alléguées par le Maire ne se sont pas concrétisées en 2003. Et une question : pourquoi augmenter les impôts locaux en 2004 ?

Après l'augmentation uniforme des taux de 4% en 2002, la majorité a en effet voté une nouvelle augmentation de 2%. Les Chartrains vont ils continuer à applaudir ?...

Nous avons voté contre cette hausse que nous considérons non nécessaire : elle repré-

sente moins de 50 000 € (à comparer aux 347 000 € d'excédent chiffrés plus haut). L'importante revalorisation des bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (+ 6% en moyenne) génère de plus une recette supplémentaire de 140 000 € !

Nous constatons aussi que l'évolution du total des dépenses réelles de fonctionnement se poursuit : après + 4,9% en 2003, c'est une augmentation de + 5,1% qui était proposée au Budget 2004. Notre vote CONTRE est justifié également par ces pourcentages de hausse importants.

Nous avons approuvé les investissements 2004, sauf celui

prévu sur le secteur B3 du centre bourg et celui de la restructuration du Pôle Sud. Nous nous sommes déjà exprimés sur ces deux programmes.

Enfin, le Maire se félicite de la baisse de l'endettement. Toutefois, si le niveau de réalisation des investissements est correct (79%), les travaux engagés et non payés en 2003 à hauteur de 730 000 € sont élevés et ont donc eu une incidence sur le niveau de la dette : il sera intéressant d'analyser cet indicateur au 31/12/04.

Carmen BERTHOIS-SELLIN -  
Armel CHATEL - Jean-Pierre  
DAGORN - Bernard QUINTON.

### Naissances

- 6 mars  
Anais MOREL  
10, rue des Fours à Chauz
- 8 mars  
Léon LEFEUVRE  
70, avenue de la Chaussairie
- 17 mars  
Lilou FRUCTUOSO  
1, avenue de la Chaussairie
- 12 mars  
Clémence GUELZEC  
1, rue Maryse Bastié

## agenda

- Samedi 8 mai  
Commémoration de l'Armistice de 1945.
- Mardi 11 mai  
Présentation publique des activités d'été proposées par le service Enfance-Jeunesse.  
A 20h, salle Victor Basch.
- Jeudi 20 mai  
Le Challenge du Souffle, 2<sup>ème</sup> édition  
Stade Rémy Berranger.
- Lundi 24 mai  
Conseil Municipal  
à 18h30,  
salle du Conseil Municipal
- Vendredi 4 juin  
Don du Sang  
de 15h30 à 19h,  
salle Victor Basch.
- Samedi 5 juin  
Concert anniversaire de l'ensemble Vocal le Diapason à 20h45  
salle Jacques Brel au Pôle Sud

### A voir en mai... Près de chez vous

#### à Bourgbarré

- Spectacle de théâtre enfants  
Mercredi 19 et le vendredi 21 à 20h30, Salle polyvalente.

#### À Bruz

- Braderie annuelle de Bruz Anim'  
Dimanche 9 en Centre Ville
- Exposition Peinture sur porcelaine et Art Floral  
Samedi 15 et dimanche 16 de 10h à 18h à l'Espace Gauguin au Grand Logis

#### À Noyal-Châtillon sur Seiche

- Animation "Boucle d'Or", Lire et Délire  
Vendredi 28 à 9h45, salle polyvalente
- Défilé de véhicules anciens  
Lundi 31 à partir de 9h, salle polyvalente

#### À Saint-Erblon

- 1<sup>ères</sup> Foulées de Saint-Erblon (10 km) organisées par l'Association "Les semelles de vent" de St-Erblon avec le support technique de l'Athlétique Club de Pont-Réan / Guichen.  
Samedi 15, départ à 16h de la Place de la Fontaine. Contact : 02.99.52.36.59 ou 02.99.05.12.96 ou 02.99.52.28.39.
- Exposition de peintures proposée par l'Atelier du Verger.  
Samedi 15 et dimanche 16, salle des Leuzières de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

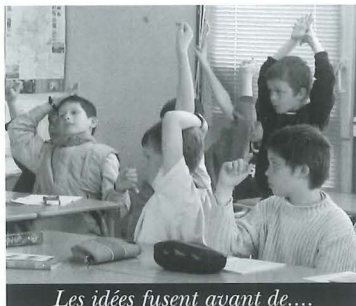
## Vous chantiez ! et bien... écrivez maintenant



Marion et les enfants "comptent les pieds" sur leurs doigts.

Quand on goûte à la magie de la scène, on a envie d'en découvrir un peu plus les coulisses. Parce qu'on ne change pas une équipe gagnante, les enfants de CM1-CM2 des écoles chartraines continuent de collaborer avec les membres du groupe "Paul et Robin". A l'automne 2003, ce trio musical préparait son nouveau spectacle dans le cadre d'une résidence au Pôle Sud. Parallèlement, les artistes ont accompagné certains élèves des écoles Sainte-Marie et Auditoire autour d'un

travail sur la voix et le chant, l'espace et le corps. Lors de la "première" du nouveau spectacle du groupe, les enfants ont foulé les planches le temps d'une chanson. Depuis début février, ils sont passés à la vitesse supérieure... Marion ROUXIN (chanteuse du groupe) travaille dans les classes à l'écriture de textes. A partir d'un thème (rêve, colère, tristesse, joie, peur...), les enfants recherchent des idées puis des mots... "Parfois ils ont tendance à oublier leurs idées pour obtenir



Les idées fusent avant de...

absolument la rime parfaite" constate Louis LEBLAY, instituteur de CM1/CM2 à l'école Sainte-Marie. En effet, entre la contrainte du nombre de pieds et celle de la rime, la réflexion est ardue. Et pourtant, au fil des échanges puis au terme de votes au sein de la classe, les chansons se construisent doucement. Par petits groupes ou individuellement, les "paroliers en herbe" ont écrit douze chansons. Deux autres textes sont le fruit d'un travail collectif dans chacune des deux classes. Le mois d'avril a été consacré à l'écriture de la musique par Marion ROUXIN, Etienne MEZIERE et Jean OLIER (Paul et Robin). Ils se produiront les 27 et 28 mai sur la scène du Pôle Sud



... trouver les mots justes.

et le concert sera alors enregistré en direct. Chaque enfant recevra son disque en fin d'année scolaire, souvenir de ce long travail d'écriture mais ô combien enrichissant. Sans nul doute, ces deux représentations marqueront les jeunes : "Nous nous rendons mieux compte que le métier d'artiste n'est pas si facile" dit l'un deux... Cette découverte du milieu du spectacle suscitera-t-elle des vocations ?

Pour info : Les ateliers d'écriture représentent un coût de 8 280 € (à la charge de la commune mais avec une part (2000 €) de la subvention du Conseil Général (15 000 €) au titre des résidences d'artistes et des actions culturelles environnantes).

### INFO NET

Que vous soyez un cinéophile exigeant, ou que vous cherchiez une bonne petite comédie pour occuper votre dimanche après-midi, vous êtes certain de trouver ce que vous cherchez sur les deux sites suivants :

• [www.cine35.com](http://www.cine35.com) - derrière

cette adresse, se trouve une association de passionnés de cinéma et d'informatique. Ce site, très complet, est le seul à vous proposer quotidiennement des réductions sur toutes les salles du département, voire des invitations gratuites pour les avant-premières ! Toutes les salles

de l'Ille-et-Vilaine sont répertoriées et la mise à jour est très bien suivie.

• [www.allocine.com](http://www.allocine.com) - ce site répertorie plusieurs milliers de films. Pour chacun d'entre eux, une fiche vous informe sur les acteurs, réalisateurs et leur filmographie. Souvent vous avez accès à des extraits

vidéos : bande annonce, extrait de film, interviews... la simplicité de la navigation et la richesse du contenu en font un site incontournable !

• A voir également :

[www.objectif-cinema.com](http://www.objectif-cinema.com)

[www.premiere.fr](http://www.premiere.fr)

[www.cinefil.com](http://www.cinefil.com)

[www.monsieurcinema.tiscali.fr](http://www.monsieurcinema.tiscali.fr)

Cyberespace - 1, rue Madame de Janzé. Tél. 02 99 77 17 50 - Animateur : Sven Wacquet. - Ouverture au public :

du mardi au jeudi de 14h à 18h30 ; le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h ; fermé le lundi.

## ZOOM SUR

### Oxyjeunes... c'est du béton !



Le travail du béton nécessite une grande dextérité.

Pendant les vacances de Pâques, le centre d'animation l'Igloo s'est transformé, le temps d'une matinée, en un atelier d'artistes. Dans un vacarme assourdissant, onze enfants de 11 à 17 ans "armés" de

marteaux, scies et ciseaux à bois se sont attachés à sculpter du béton cellulaire. Cette activité manuelle proposée dans le cadre d'Oxyjeunes permet d'appréhender les formes dans l'espace en laissant libre cours à son imagination.

"A partir d'un bloc vierge, chaque jeune a pu créer sa propre sculpture. C'est un matériau idéal pour l'apprentissage de la taille directe." explique Carole EMILE, animatrice du service Enfance-Jeunesse.

Après quelques précieux conseils sur le maniement des outils, chacun s'est mis à l'ouvrage. En fin de matinée, dans un brouillard de poussière blanche, les idées avaient pris forme. Malgré quelques "ampoules" sur les

maines, les jeunes sont repartis fiers de leur "œuvre". A l'origine, le béton cellulaire est un matériau industriel conçu en 1924 par J.A. Eriksson, un architecte suédois qui recherchait un matériau de construction possédant les mêmes caractéristiques que le bois (l'isolation, la solidité et l'ouvrabilité), sans ses inconvénients (la combustibilité et la précarité). Matériau de construction à l'origine, il est de plus en plus utilisé pour la sculpture, en taille directe, apportant par son originalité même une touche contemporaine. Facile à travailler, il permet la réalisation d'œuvres en un temps relativement court et laisse une grande place à la spontanéité

et à la créativité. Après le travail de taille, les sculptures peuvent être enduites (plâtre, ciment-colle...), peintes, cirées ou encore recouvertes de résine. Le béton devient alors lisse et prend l'aspect du granit.



Carole guide les jeunes artistes.

### Salle Jacques Brel

• Humour musical : "The old rope string band"

Vendredi 7 mai à 21h

• Musique du monde : "Zaragraf"

Vendredi 14 mai à 21h

### Carré d'Art

• "Une vache et deux scooters" photographies de Charles CRIÉ. Jusqu'au 12 mai.

### Photo-Club

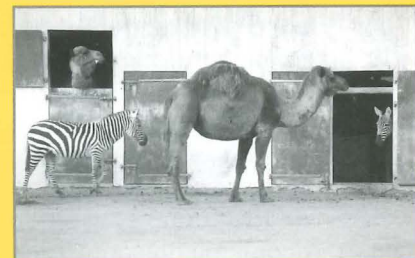


Photo Didier Cozic

• Des photographies réalisées par les membres du Photo-Club Chartrain seront présentées au Carré d'Art dans le cadre d'une exposition sur le thème "Les animaux".

Venez rencontrer et échanger avec les auteurs le vendredi 28 mai à 18h30, lors du vernissage.

Du 18 mai au 5 juin.

### Prix Ados

• Des collégiens vont rencontrer l'un des auteurs en compétition : Valérie Zenatti. Cette entrevue prévue le jeudi 3 juin au Collège de Fontenay est organisée en collaboration avec la bibliothèque municipale l'Illomo.

### Stage de danse

• La Compagnie de danse contemporaine Océane propose un stage (jeunes de 11 à 20 ans) : découverte de la Compagnie, travail technique, interprétation et recherche chorégraphique. Samedi 15 mai de 14h à 18h et dimanche 16 mai de 10h à 16h. Salle de danse de l'ensemble sportif Rémy Berranger - Tarif : 35 €. Contact Cie Océane 02 99 41 18 98 ou 02 99 69 27 24.

### Cinéma Espérance

• Malabar princess  
Samedi 8 mai à 20h, dimanche 9 mai à 21h, lundi 10 mai à 21h.

• Immortel  
Samedi 8 mai à 22h.

• Scooby-doo 2 les monstres se déchainent  
Samedi 15 mai à 20h et dimanche 16 mai à 21h.

• Agents secrets  
Samedi 15 mai à 22h et lundi 17 mai à 21h.

## VIE ASSOCIATIVE

### Mettez-vous au Diapason le samedi 5 juin au Pôle Sud

Si l'ensemble vocal chartrain a pris le nom de la note servant de référence pour l'accord des voix et des instruments, c'est sans doute parce qu'au delà de l'harmonie musicale, il existe une véritable cohésion entre les chanteurs du Diapason. La convivialité, qui règne au sein de cette association membre de l'Espérance, se perpétue depuis maintenant 20 ans. Les membres du Diapason préparent donc activement un spectacle d'anniversaire ouvert à tous le 5 juin prochain au Pôle Sud (libre participation). "Outre le chant choral, cette soirée mosaïque alliera plusieurs expressions artistiques" explique Annie BOURSEUL, Présidente de l'association. L'anniversaire du Diapason donnera également l'occasion à ses 60 adhérents de regarder en arrière et d'évoquer les moments forts qui ont marqué ces vingt dernières années. Créée en 1984 par Francis



L'ensemble vocal en concert.

TIREL, qui fut chef de chœur et président jusqu'en 1992, l'association rassemblait à cette époque une trentaine d'amateurs de chant désireux de diversifier leur répertoire jusqu'ici religieux. Depuis, trois chefs de chœur se sont succédés et chacun a impulsé son style, ses méthodes qui ont fait grandir et progresser l'ensemble vocal. "Michelle THERY, professeur à l'École Intercommunale de Musique, nous a guidé jusqu'en 1995. Ensuite Jean-Michel AUDUREAU a pris le relais suivi de

Jean-Baptiste FARRAIGUE qui nous dirige depuis 2000" explique Claudie PIGNON, membre du Diapason depuis le début. "En fonction des chefs de cœur, les répertoires étaient différents, aussi selon leur sensibilité ; finalement nous avons tout chanté !" conclue-t-elle. De Nougaro à Mozart, en passant par l'Agnus Dei, Boby Lapointe, Brassens ou encore la mouvance Negro Spiritual (Freedom), le Diapason a interprété tous les chants, tous les styles : sacré, profane, renaissance, fantaisie, poésie...

Tous les ans, à l'occasion des concerts de la Sainte-Cécile ou de la fête de la musique, les Chartrains peuvent applaudir l'ensemble vocal. De plus, le Diapason traverse régulièrement les frontières de la commune pour des rassemblements départementaux et régionaux. D'ailleurs, en 1988, l'association chartraine reçoit la médaille de bronze au concours départemental des chorales. Les échanges internationaux rythment également la vie du chœur (Varsovie, Newcastle West...). Le plaisir de chanter et de partager demeurent les objectifs de ces chanteurs amateurs dont certains étaient présents en 1984. La fête anniversaire du 5 juin promet donc de belles rencontres humaines et musicales.

#### Contact

• Le Diapason, présidente : Annie BOURSEUL.  
Tél : 02 99 41 26 67

## ENFANCE JEUNESSE

### Vie périscolaire raconte-moi une histoire



Un temps calme autour d'une histoire.

Chaque lundi, après le déjeuner, dans une petite pièce des locaux de l'accueil périscolaire de l'école de l'Auditoire, quelques élèves se retrouvent autour des livres. Des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre à des enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Cette initiative est une appli-

cation du dispositif national "Lire et faire lire" porté par une association du même nom. Inspiré d'une action menée à Brest depuis 17 ans, il a été lancé sur le plan national fin 1999 à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin avec le Relais civique, la Ligue française de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales.

Cette activité entre également dans les objectifs du Contrat Educatif Local, chargé de coordonner les acteurs éducatifs pour aménager les rythmes scolaires et les activités des jeunes sur la commune.

Depuis la rentrée de septembre 2003, des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe. Annick CROCQ, Marie-Jo ETOC et Nicole LAMBERT, retraitées chartraines, se relaient chaque semaine auprès de 5 ou 6 enfants pour voyager à travers les histoires. "C'est un moment de calme, d'écoute mais aussi d'échange informel avant de reprendre la classe" explique Yannick RUBAUD, responsable des accueils périscolaires. Si certains se calent tranquillement dans les fauteuils en ouvrant bien leurs oreilles, d'autres prennent plaisir à raconter des histoires à leurs camarades. "On est pas là pour contrôler ou reprendre d'éventuelles fautes,

#### Bienvenue



Karine DROMAIN reçoit les enfants et anime des activités dans le cadre de l'accueil périscolaire de l'École maternelle Brocéliande. Vacataire depuis sept mois, elle a intégré le service Enfance Jeunesse en tant qu'agent d'animation le 1<sup>er</sup> avril 2004. A 26 ans, elle affiche près de dix années d'expérience auprès d'enfants. "J'adore le contact avec les petits qui sont curieux de tout et demandeurs de beaucoup d'attention".

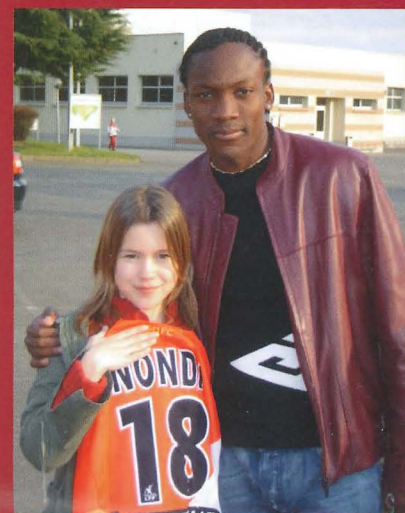
mais bien pour partager un moment de lecture agréable avec des enfants" souligne Annick. De "La petite fille dans la lune" à "Basile et le chercheur d'or", en passant par "l'Île de Taro", l'imagination vagabonde, les langues se délient et l'envie de découvrir d'autres livres décuple... objectif réussi !

## Vie Associative

### • Volley-Ball

A l'occasion de la visite à Chartres de la délégation d'Hassmersheim (voir page 6), un tournoi de volley-ball spécial jumelage est organisé le dimanche 30 mai de 14h à 19h à la Halle des Sports. Cette journée amicale est ouverte à tous. Novices ou confirmés vous êtes attendus par équipe de 6.  
Contact : Karine RUBAUD au 02 99 77 43 12 ou Gaëlle MADELINE au 06 22 61 93 75.

### • Football : Challenge du Souffle 2<sup>ème</sup> édition



Lucille et Shabani NONDA, marraine et parrain de la 2<sup>ème</sup> édition du Challenge du Souffle.

Tournoi de football (niveau régional et départemental) et animations au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Le jeudi 20 mai 2004 au Stade Rémy Berranger avec la présence du footballeur Shabani NONDA (Monaco), parrain de l'événement - Organisé par des étudiants avec le soutien de l'Espérance Football de Chartres de Bretagne et la Municipalité. Dès 9h, matches de 8 à 10 minutes avant la grande finale vers 18h. Nombreuses animations : lâcher de ballons, saut en parachute, château gonflable... L'intégralité des fonds collectés lors de cette journée sera reversée à l'association "Vaincre la mucoviscidose".

## Enfance - Jeunesse

### • Dates à retenir :

- Fête des écoles Brocéliande et Auditoire : Samedi 26 juin.  
- Fête de l'école Sainte-Marie : Dimanche 27 juin.

### • Activités d'été

- Plaquette disponible en Mairie, au Pij, à l'Igloo, au Pôle Sud. Présentation publique mardi 11 mai à 20h, salle Victor Basch.

#### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.